



Mesdames et Messieurs les sénateurs

Paris, le 18 novembre 2025

Objet : Courrier au sujet de l'amendement 159

Madame, Monsieur, le Sénateur,

En tant que pédopsychiatre, professeur émérite, président-fondateur de l'Institut Contemporain de l'Enfance, et président de la CIPPA (Coordination Internationale des Psychothérapeutes Psychanalystes et membres associés s'occupant de personnes Autistes), je me permets de vous alerter au sujet de l'amendement 159 au PLFSS 2026 qui vise à ce que les actes et prestations se réclamant de la psychanalyse ou reposant sur des fondements théoriques psychanalytiques ne donnent plus lieu à remboursement, ni à participation financière de l'assurance maladie en raison de l'absence de validation scientifique et d'évaluation positive du service médical rendu.

Les psychothérapies reposant sur une approche psychanalytique sont pourtant bien étudiées, évaluées et critiquées et font l'objet de nombreuses publications (je vous donne quelques références parmi d'autres ci-dessous).

Elles ne sont ni une croyance ni une « fakemed ».

C'est pourquoi je vous invite à rejeter cet amendement afin de ne pas limiter l'accès aux soins psychiques.

Les affirmations fausses et erronées de l'exposé des motifs sont, en effet, contredites par de nombreuses études et rapports d'autorités publiques.

La psychanalyse a bien fait la preuve de son efficacité pour certaines pathologies.

En 2004, l'Inserm dans une démarche peu favorable à la psychanalyse a réalisé à la demande du ministère de la santé une expertise de différentes psychothérapies qui reconnaissait une « preuve d'efficacité établie par une méta-analyse et des études contrôlées randomisées pour traiter les troubles de la personnalité, en particulier les

troubles de la personnalité borderline et une présomption d'efficacité établie par des études contrôlées randomisées pour traiter les troubles paniques sous antidépresseurs et l'état de stress post-traumatique ».

Plus récemment, plusieurs publications ont démontré des bénéfices dans le traitement des troubles tels que l'anxiété, la dépression, les troubles de la personnalité, les troubles bipolaires, et les troubles de l'alimentation.

Une méta-analyse publiée dans l'American Journal of psychiatry concluait en 2017 que « la thérapie psychodynamique est équivalente aux traitements dont l'efficacité est avérée ».

Alors que la santé mentale est la grande cause nationale de cette année, il est plus qu'étonnant qu'un amendement souhaite limiter l'accès aux soins psychiques au nom de préjugés et sans concertation préalable des acteurs.

Cet amendement démagogique élude la réalité : l'accès à la santé mentale et à des soins psychiatriques de qualité continue de se dégrader. L'offre de soins essentielle portée par les secteurs de psychiatrie est à bout de souffle et une mesure telle que celle proposée par l'amendement 159 ne saurait en fait que compliquer encore davantage l'offre de soins.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à ce courrier, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Pr Bernard Golse



Quelques références prouvant l'efficacité des psychothérapies psychanalytiques

Inserm « Psychothérapie : trois approches évaluées », Les éditions Inserm 2004, Paris

Steinert C et coll "Psychodynamic therapy : as efficacious as other empirically supported treatments ? A meta-analysis testing equivalence of outcomes", Am J psychiatry 2017; 174(1):943-953.

Driessen E et coll "The efficacy of short-term psychodynamic psychotherapy for depression: a meta-analysis update", Clin Psychol Rev 2015 ; 42: 1-15

Lewis AJ et coll "Short-term psychodynamic psychotherapy: review of recent process and outcome studies", Austr New Zealand J Psychiatry, 2008;42(6):445-455

Leichsenring F et coll "Psychodynamic therapy meet evidence-based medicine: a systematic review using updated criteria", Lancet Psychiatry 2015;2(7):648-660.

Abbass AA et coll. "Short-term psychodynamic psychotherapies for common mental disorders", Cochrane Database Syst Rev 2014 ; 7 : CD004687.

Ho C et Adcock A "Short-term psychodynamic psychotherapy for the treatment of mental illness: a review of clinical effectiveness and guidelines", Canadian Agency for Drugs and Technologies in Health 2017 : 23 pages.

Thurin J.M. " Évaluation des effets des psychothérapies », EMC PSYCHIATRIE (N° 173 Vol 15-1) 2018